



DOSSIER PARTENAIRES

SOLUMED ASSOCIATION CLUB SANTE

60 BD DES DAMES
13002 MARSEILLE

Mail : contact@solumed-club-sante.fr
<http://www.solumed-club-sante.fr>

Contact téléphonique : Stéphanie Lieutaud 06 18 03 60 95

SOLUMED ASSOCIATION EN QUELQUES MOTS...

Un espace informel de convivialité et d'échanges entre des professionnels de la Santé ainsi que des secteurs connexes, dont le but est:

Réfléchir et partager des réflexions sur des problématiques communes

Créer des synergies dans le domaine de la Santé entre les différents acteurs

Développer un réseau où les acteurs publics et privés pourront porter des projets communs

Accéder à de l'information sur l'actualité du secteur de la Santé



SOLUMED ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES...

Créé en **2019**, **Solumed Association** peut compter sur un fichier regroupant plus de **500** professionnels et entreprises.

Les membres actifs représentent **20** professions différentes, toutes en lien avec la santé.

L'Association a organisé **8** rendez-vous, déjeuners mensuels précédés à chaque fois d'une intervention/information/conférence ayant réunis entre **30** et **40** personnes.

Elle s'est structurée en **8** commissions différentes, chacune en charge de réfléchir sur un thème et de produire du contenu informatif et/ou d'organiser des évènements en lien avec ce dernier.



EVENEMENTS ORGANISES ET THEMES TRAITES EN 2019/2020:

Un déjeuner a lieu un jeudi par mois. Un conférencier intervient sur un thème pendant une petite heure, les participants peuvent ensuite se rencontrer et échanger librement autour d'un buffet.

Les sujets suivants ont été abordés :

« Itinéraire d'un porteur de projet en santé »

Maisons Médicales de garde : Quand les médecins libéraux viennent au secours des urgences. »

« La protection juridique du Professionnel de santé »

« Quel projet Santé pour la Métropole Aix-Marseille-Provence ? »

« La e-santé, Global Focus, Bilan de Santé Globale Informatisé.»

« Les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé), une nouvelle opportunité pour les professionnels de santé ? »

Des conférences virtuelles sont organisées (une sur la Gestion du dépistage de la covid 19 et une autre sur Les Auxiliaires médicaux) et des webinaires pour donner la parole à nos adhérents.

L'organisation d'un colloque pour les infirmiers avec pour thème la responsabilité professionnelle est prévu ainsi que la participation à des salons.



Pour mémoire :

Solumed Association est une association Loi 1901, elle a été créée à l'initiative du cabinet d'avocats CARLINI & Associés. Son objet est le regroupement de personnes physiques ou morales agissant dans le secteur de la Santé afin de développer un réseau professionnel autour des questions relatives à cette dernière.

Elle ne se substitue en aucune manière aux syndicats ni aux Ordres des professionnels de Santé car ne s'inscrivant pas dans la défense des intérêts d'une profession en particulier.

Elle fonctionne comme toute association grâce à un conseil d'administration et un bureau issu de ce dernier.

Son président est Me Philippe Carlini

contact@solumed-club-sante.fr

<http://www.solumed-club-sante.fr>

Contact téléphonique : Stéphanie Lieutaud 06 18 03 60 95



Pour continuer son action, se développer et accentuer son rayonnement, Solumed a besoin de vous, de votre partenariat.

Les modalités du partenariat proposé pour Solumed Association :

Un partenariat sur des manifestations précises, <ul style="list-style-type: none">- votre nom et logo seront alors cités lors des communications concernant cette manifestation,- vous pourrez installer sur le lieu de l'évènement tout support publicitaire qui vous semblera opportun.	Pour 500 €
Un partenariat simple à l'année, <ul style="list-style-type: none">- Dans ce cadre, nous nous engageons à associer votre nom et votre logo dans toutes les communications faites aux membres et sympathisants, soit une liste de diffusion d'environ 500 personnes et entreprises, et à rappeler votre implication dans la vie de l'association lors des prises de parole régulières du Président ou des membres du bureau.- Vous aurez également la possibilité de présenter votre entreprise lors des rendez-vous mensuels de Solumed.	Pour 1 000 € / an
Un partenariat privilégié à l'année, <ul style="list-style-type: none">- Dans ce cadre, nous nous engageons à associer votre nom et votre logo dans toutes les communications faites aux membres et sympathisants, soit une liste de diffusion d'environ 500 personnes et entreprises, et à rappeler votre implication dans la vie de l'association lors des prises de parole régulières du Président ou des membres du bureau.- Vous aurez également la possibilité de présenter votre entreprise lors des rendez-vous mensuels de Solumed.- votre entreprise ou organisation est largement mise en avant sur le site de Solumed dans la rubrique « partenaires » : votre nom, logo, descriptif de votre activité et un lien vers votre propre site.	Pour 1 500 € / an

MERCI DE VOTRE ATTENTION ET VOTRE CONFIANCE